



GREFFE

18 AOUT 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

Montréal, le 18 août 2004

Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4Me Dominique Neuman  
1535, Sherbrooke Ouest, local Kwavnick  
Montréal (Québec)  
H3G 1L7Téléphone : (514) 289-3596  
Télécopieur : (514) 289-5197

OBJET : Demande d'approbation du budget 2004 du Plan global en efficacité  
énergétique du Distributeur d'électricité – Phase II  
Dossier Régie: R-3519-2003  
Notre dossier: R000079/FE

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 5 831,42 \$ en paiement des frais de participation de SE-AQLPA dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2004-162 rendue par la Régie de l'énergie, le 30 juillet 2004.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat  
/sr

c.c.: Régie de l'énergie

Avocat en chef  
Pierre Gagnon  
Directrice – Distribution  
Jacinte Lafontaine  
Directrice – Production  
Isabelle Rayle-Dolren  
Directeur – TransÉnergie  
F. Jean Morel

Avocats  
Sylvain Aird  
Stéphanie Assouline  
Sophie Baril  
Erika Bazumier  
Paul Charbonneau  
Josée Deland  
Valérie Durand

Éric Fraser  
Yves Fréchette  
Rita-Rose Gagné  
Christian Houde  
Line Janelle  
Jean-François Lacasse  
Julie Lapietra

Nicole Lemieux  
Jean-François Mercure  
Maria Moudir  
Cathy Noosworthy  
Jocelyne Paquette  
Pascal Parent  
Michel Pasini

Dominique Piché  
Louis Prévost  
Jean Rajotte  
Sylvy Rinéaume  
Carolina Rinfret  
Jean-Olivier Tremblay  
Simon Turmel